

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 novembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1541)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 45

présenté par
M. Issindou

ARTICLE 33 BIS

À la seconde phrase de l'alinéa 11, supprimer le mot :

« directs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.